



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-direction de l'action sportive
Service du Sport de Haut-Niveau et des Concessions Sportives

2022 DJS 62 Subvention (30 000 euros) à l'association Paris Jean-Bouin CASG
au titre de l'année 2022

PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre de la convention pluriannuelle d'objectifs 2020-2022 conclue avec l'association Paris Jean Bouin CASG, il est proposé par la présente délibération l'attribution d'une subvention annuelle de 30 000 euros au titre de l'année 2022.

L'association Paris Jean-Bouin CASG, régie par la loi de 1901 relative aux associations, a été fondée en 1919 sous le nom de « Club Athlétique des Sports Généraux » (C.A.S.G.).

Elle a pour objet l'éducation physique et sportive de la jeunesse et de la famille ainsi que la pratique de toutes les activités physiques et sportives organisées au sein de l'association.

L'association Paris Jean-Bouin CASG compte 2 106 membres. Elle leur propose des activités de sport en loisir, en compétition et de haut niveau. Majoritairement tournée vers le tennis, elle comprend également des sections importantes dans d'autres sports, notamment le bridge, le basket et le hockey sur gazon.

Le Paris Jean Bouin est d'ailleurs l'un des seuls clubs à proposer la pratique du hockey sur gazon à Paris. La section compte aujourd'hui 384 licenciés dont 83 licenciées, essentiellement tournés vers la compétition. Elle bénéficie, depuis six ans, de l'utilisation du nouveau stade de hockey des Pelouses d'Auteuil, équipé d'un revêtement de dernière génération, ce qui lui a permis une amélioration très sensible de son fonctionnement. Les équipes premières masculine et féminine évoluent sur ce terrain lorsqu'elles jouent à domicile, en championnat élite (première division) pour les hommes et en championnat régional pour les femmes.

Le bilan sportif du Paris Jean Bouin section « hockey sur gazon » pour la saison 2020-2021 n'est aucunement représentatif de l'activité du club du fait de l'arrêt des compétitions quelques journées après le début de la saison. Néanmoins, la

section hockey a pu maintenir les entraînements techniques sans opposition et conserver un lien fort avec ses licenciés.

Avec la reprise des compétitions en ce début de saison 2021-2022, l'équipe 1ère masculine évolue en élite et est actuellement 3^{ème} du championnat. Le Paris Jean Bouin a engagé une équipe féminine en Nationale 1, qui obtient de bons résultats : 2 victoires, 2 nuls et une défaite au 18 octobre 2021.

Si le sport de haut-niveau est très présent au sein du Paris Jean-Bouin, le club se tourne aussi vers d'autres publics, qu'il s'agisse d'enfants ou d'adultes, auxquels des activités et des animations sont proposées. Il s'est ainsi beaucoup investi dans le milieu scolaire en mettant en place dans les écoles primaires Perchamp (16^{ème}) et Sainte Elisabeth (15^{ème}) des cycles d'initiation au hockey qui ont concerné près de 50 jeunes enfants au cours de la saison 2020-2021, en dépit de la crise sanitaire. Le club a également continué son partenariat dans le cadre des Ateliers bleus en intervenant dans 3 écoles des 5^{ème}, 7^{ème} et 17^{ème} arrondissements et a participé à différents événements tels que le Tournoi UGSEL (14 septembre 2021), le projet « sentez-vous sport » (24 septembre 2021), la journée nationale du sport, le trophée 92 et l'évènement Tokyo live. Le Paris Jean-Bouin a également mené des actions en partenariat avec le collège-lycée Léonard de Vinci (accueil d'étudiants tous les jeudis de 17h à 19h) et avec des instituts médico-éducatifs (accueil d'enfants autistes de 3 instituts le jeudi sur les Pelouses d'Auteuil.) De plus, en association avec le CD75, la section hockey du Paris Jean Bouin développe la pratique du hockey au sein des associations du Bon Conseil (75007) et de la Salésienne de Paris (75017).

Le club souhaite, pour cette nouvelle saison, faire apparaître le logo de la Ville de Paris sur les maillots de l'équipe fanion et a comme perspective de développer des sections « handi tennis » et « tennis santé ».

Enfin, le Paris Jean Bouin s'est engagé dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles par le déploiement d'une campagne d'affichage sur ce thème et sur celui du bizutage, mais aussi par une note de rappel aux éducateurs et dirigeants bénévoles des obligations de chacun en la matière et par l'inscription des entraîneurs de l'école de hockey et des équipes seniors à la formation de sensibilisation proposée par la Ville de Paris. Le club a mis en œuvre un contrôle automatisé de l'honorabilité de ses éducateurs et dirigeants bénévoles et a mis à disposition de tous des outils de prévention des violences sexuelles conçus par le ministère en charge des sports.

Il a également, dans le cadre de son engagement éco-responsable, mis à la disposition des licenciés des gourdes afin d'éviter les bouteilles en plastique et sensibilisé les éducateurs et dirigeants bénévoles à ce sujet.

La Ville de Paris et l'association Paris Jean Bouin ont conclu une convention d'objectifs le 10 février 2020, pour une durée de trois ans (2020-2022), prévoyant le versement annuel au club d'une subvention d'un montant maximum de 45 000 euros.

Malgré les restrictions sanitaires mises en place en 2021 qui ont limité le nombre d'actions mises en place par le club, le Paris Jean-Bouin a largement œuvré à la bonne réalisation de ses objectifs conventionnels. Cependant, la bonne santé financière du club a permis en 2021 une baisse de 45 000 à 30 000 € de l'aide de la Ville de Paris sans que cela ne remette en cause ses activités.

Compte tenu de l'intérêt local des activités décrites dans ce qui précède et de la volonté du club de poursuivre ses actions, je vous propose qu'une subvention de fonctionnement d'un montant maintenu à 30 000 euros soit attribuée à l'association Paris Jean-Bouin au titre de l'année 2022.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris